# Association des Propriétaires du Lac du Poisson Blanc (2014), Inc.

17, chemin Mélodie Lac-Ste-Marie (Québec) JOX 1Z0

Compte-rendu de la situation actuelle dans le secteur sud du Lac Poisson Blanc (novembre 2014)



Au début de l'été 2013, Michèle Beach m'a demandé d'être responsable du volet environnemental. Par après, l'exécutif m'a donné comme mandat d'analyser et de fournir un rapport de la situation actuelle de la section sud du Poisson Blanc avec les actions entreprises durant année. Ce compte-rendu a donc été établi suite à des consultations et ne représente pas mes idées personnelles.

Pour commencer, je constate que la réglementation est beaucoup plus sévère en Ontario. Dans notre municipalité (Lac-Sainte-Marie), les associations des lacs Heney et Pémichongan se sont joint au Regroupement pour la protection de l'eau de la vallée de la Gatineau malheureusement nous (comme association) ne sommes pas encore membre. Au lac Poisson Blanc, un programme de revitalisation des îles a été entamé par l'organisme «Parc régional Poisson Blanc» pour le secteur nord. Le secteur sud de notre lac est dans notre champs d'influence de plus, nous n'avons aucun membre dans la section nord.

Je vous présente ce que j'ai constaté en 2013, ce que nous avons fait en 2014 et j'apporterai quelques pistes de solutions pour 2015. Ce sera à vous de décider de les mettre en pratique ou non car mon mandat ce termine cette année comme celui de notre exécutif.

D'après mes discussions, voici les problèmes vécus ici en 2013 :

- 1.1. véhicules à moteurs circulant à une vitesse excessive sur les plans d'eau sensibles ou près des rives;
- 1.2. utilisation de produits phosphatés par certains villégiateurs;
- 1.3. dévégétalisation naturelle des bandes riveraines en raison de l'aménagement artificiel des rives;
- 1.4. certains secteurs ont des problèmes avec la prolifération de plantes aquatiques;
- 1.5. installations septiques déficientes ou non conformes;
- 1.6. urbanisation autour des cours d'eau;

- 1.7. gestion des déchets et récupération par les villégiateurs et les campeurs;
- 1.8. contamination des lacs (eau de cale, boue, plantes, poissons et appâts) en raison du manque de nettoyage ou un nettoyage incorrecte des bateaux lors de leurs(s) transport entre les différents plans d'eau.

Le bassin du lac rend sa gestion problématique. Certains secteurs relèvent de la juridiction de la municipalité de Bowman, un autre secteur est sous la juridiction du Lac-Sainte-Marie et la section nord est gérée par la municipalité de Notre-Dame-du-Laus. Je ne sais pas s'il y a une certaine coordination entre les trois municipalités en ce qui à trait aux règlements et la mise en valeur de notre plan d'eau. Pour ma part, j'ai eu des contacts seulement avec la municipalité de Lac-Sainte-Marie. J'ai visité l'extrême sud du lac (secteur de la descente municipale proche de la base de plein-air). Avec Cobali et de la municipalité, j'ai visité le secteur de la Baie Newton. Par ordre d'importance, voici ce que nous avons constaté:

1.1. plusieurs chalets ont des installations septiques déficientes ou non conformes;

### action 2014: Voir plus bas.

1.2. manque d'intérêt de la part de plusieurs villégiateurs en ce qui concerne la végétalisation des bandes riveraines;

# action 2014: Voir plus bas.

1.3. érosion des berges (côté sud), propagation de plantes aquatiques et danger d'accident en raison de la circulation rapide de certains bateaux moteurs dans le chenal au bout de la Baie Newton et dans le secteur extrême sud du lac;

## action 2014 : Voir plus bas.

1.4. prolifération de plantes aquatiques (début de myriophylles???)

dans deux mini baies (Lafontaine et Synott) et au bout du chenal de la Baie Newton ainsi qu'autour de la descente publique à Bowman;

action 2014: Tests de transparence sur la baie Newton sur une période de 4 ans. Les observations pour cette année sont sur le document final de transparence du 16 septembre envoyé par courriel aux membres. Rencontre (via le Regroupement) avec l'Association des amis du lac Pémichongan à propos de l'expérience avec l'installation de jute. À date les résultats sont positifs mais à titre personnel trop dispendieux sans aide financière. Les résultats du projet ont été envoyés à nos membres en 2014 via courriel.

1.5. aucune patrouille pour la sécurité nautique (par la SQ) dans le secteur sud du lac. Vol et vandalisme sur certaines propriétés de notre secteur ;

<u>action 2014</u>: Les membres ont accepté la proposition de faire parti du programme de surveillance communautaire de la SQ pour la surveillance des propriétés. Détails à venir au printemps 2015. Certains membres ont des réticences à faire une demande de surveillance de la SQ sur le lac Poisson-Blanc et dans la baie Newton.

1.6. manque de bouées (dans la section sud) pour indiquer les hautsfonds pour la sécurité des bateaux;

action 2014: Voir plus bas.

1.7. Insouciance de certains villégiateurs par rapport au programme de récupération des déchets domestiques de la municipalité;

<u>action 2014</u>: Aucune action n'a été prise pour cette année mais au prochain pique-nique il y aura des bacs de récupération pour les cannettes et les plastiques d'installés.

1.8. Vandalisme sur des sites de camping sauvage (ex : île verte).

action 2014: Voir plus bas.

Ainsi, je pensais nécessaire en 2013 (surtout pour être conforme aux règlements et par rapport aux autres associations):

1. de la part de notre Association d'adhérer officiellement à l'organisme Cobali et au Regroupement pour la protection de l'eau dans la vallée de la Gatineau;

<u>action 2014</u>: Nous ne sommes pas encore membre de l'organisme COBALI mais je suis un administrateur dans le Regroupement à titre personnel. Comme association, cependant, nous ne sommes pas membre du Regroupement. Je dois <u>sensibiliser</u> notre exécutif en 2015 sur l'importance de se joindre aux autres associations locales.

2. favoriser un rapprochement avec l'organisme du Parc Régional du Poisson Blanc;

<u>action 2014</u>: Nous avons joins le réseau RSVL (tests d'eau et de transparence) en partenariat avec le parc régional. Certains membres se sont joints dans un comité (été 2015) de revitalisation de certains sites de camping sauvage orphelins. Notre but en 2015 serait d'entretenir certains sites de camping de l'île verte en coordination avec la Base de plein-air Air-Eau-Bois.

3. de demander à la municipalité du Lac-Sainte-Marie, par une lettre officielle, d'inspecter les systèmes septiques de tous les chalets construits avant 2000, ou qui ont été construits à l'intérieur des 15 mètres du bord de l'eau pour réduire l'ajout de phosphates et d'azotes dans la Baie Newton;

action 2014: La municipalité a débloqué des fonds afin d'embaucher une personne responsable d'inspecter tous les lots du secteur de la baie Newton ainsi que quelques propriétés sur le lac. Aucun rapport sur ce point nous a été remis à date sauf pour le respect de la bande riveraine.

4. de demander aux municipalités de Bowman et du Lac-Sainte-Marie, par une lettre officielle, la permission à l'Organisme Cobali d'entreprendre un programme de revitalisation végétale des berges avec le support de notre association;

action 2014 : La municipalité a débloqué des fonds afin d'embaucher une

personne responsable d'inspecter tous les lots de notre secteur. Une lettre a été remise à tous les propriétaires indiquant les correctifs à entreprendre avant la visite officielle de la MRC prochainement. COBALI est intéressé à nous aider (achats d'arbustes ou de plantes à prix réduits) seulement si on devient membre de l'organisme en 2015.

5. qu'après consultation avec l'Organisme du parc régional Poisson-Blanc, de demander notre adhésion au programme RSVL (Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs) pour nous permettre de mieux connaître notre lac et éviter sa dégradation pour ainsi le protéger pour les prochaines générations;

<u>action 2014</u>: Notre Association s'est joint au réseau RSVL pour les 2 prochaines années. Nos coûts d'adhésion de 2014 (330\$) ont été entièrement payé par l'organisme COBALI (une lettre de remerciement <u>n'a jamais été envoyé</u>) mais nous ne profitons pas d'une subvention de 200\$ de la part de la municipalité de Lac-Sainte-Marie pour notre association en 2014. Cependant, en date du 25 novembre 2014, nous avons envoyé une nouvelle demande de subvention pour défrayer nos coûts au réseau RSVL pour 2015 (270\$).

6. qu'à la rencontre annuelle de l'Association de demander, à chaque année, la participation des membres à une corvée en vue d'améliorer l'environnement et la protection de notre lac. Notre exécutif pourrait décider de la corvée annuelle:

action 2014: Cette année nous voulons sécuriser notre lac en installant des bouées. Un comité a été formé afin de déterminer les achats à faire et les endroits où les installer. Un logo de notre association sera collé sur les bouées. Le tout sera présenté à l'assemblée générale de 2015. Les membres seront avisés sous peu... comme association nous devrions favoriser l'achat local.

7. de demander officiellement à la municipalité du Lac-Sainte-Marie, pour des raisons de sécurité et de protection des berges, d'installer des panneaux de vitesse (10km/h) aux deux bouts du chenal entre le chalet de Dave Gibson et juste avant la nouvelle descente de bateaux dans le sens opposé. Certains membres voudraient aussi un panneau à l'entrée de la baie Newton;

action 2014 : La municipalité devait nous fournir des affiches de limitation de

vitesse durant l'été 2014 mais nous n'avons pas eu de nouvelles depuis. Le comité des bouées sera mandaté pour étudier ce point et faire rapport à notre assemblée annuelle.

8. de distribuer des pamphlets et autres brochures d'éducation à l'environnement (Cobali et autres) aux réunions et par l'entremise de toute correspondance aux membres de notre association;

<u>action 2014</u>: Tous ces renseignements sont disponibles à nos rencontres et envoyés par courriels si nécessaire. Des capsules d'informations fournies par COBALI seront envoyées aux membres pendant la saison estivale 2015.

9. de demander aux membres de signer un code d'éthique du villégiateur lors de l'inscription à l'assemblée générale. De cette façon, on pourra créer un lien d'appartenance et de mission dans notre association. Ce code d'éthique serait à discuter par l'exécutif et un comité de notre Association; il y a plusieurs modèles sur le net.

action 2014: Cette année nous avons voté et accepté la mise en place d'un Code éthique pour tous nos membres. La version finale sera en vigueur à notre prochaine assemblée générale qui j'espère se déroulera à la salle municipale de notre municipalité. Aucune personne n'a été intéressé à modifier le Code via un comité. Une modification sera apportée à la dernière page (suggestion de l'Exécutif) afin de moins culpabiliser nos membres dissidents. Une copie du Code sera remise à chaque membre à l'assembée générale. La dernière feuille devra être remise à la secrétaire lors du paiement des frais de membres afin de comptabiliser les intérêts aux différents comités et suggestions de nos membres. Nous devons absolument favoriser l'entraide communautaire dans notre association et non l'individualisme si nous voulons progresser. Le Code éthique devra être remis à chaque membre annuellement (peut-être sous forme de livret).

-----

Merci d'avoir lu ce document. Je suis réaliste et je comprends que nous ne pourrons jamais s'entendre à 100% sur l'application de telle ou telle idée, mais petit à petit, par l'exemple d'autres membres et par des moyens incitatifs (ex : petites affiches à installer pour indiquer un projet de végétalisation sur une

propriété, la corvée annuelle de l'Association, etc.) nous pourrons y arriver.

#### Pour 2015 :

Je souhaite qu'à la prochaine élection du comité exécutif de notre association qu'un <u>responsable en environnement</u> soit nommé afin de respecter notre mandat comme association de protection de lac ainsi qu'un <u>coordinateur</u> soit aussi nommé afin de contacter les différents membres des comités et autres lorsque nécessaires. Pour terminer, nous devons, comme association, représenter tous les propriétaires potentiels de notre lac ainsi est notre mission. Au printemps 2015, une affiche sera installée à la descente de Bowman pour indiquer que notre Association est en recrutement de nouveaux membres. De plus, je me propose, à titre personnel de remettre un dépliant (de notre Association) à chaque résident de ce secteur en faisant du porte en porte, si quelqu'un veut s'ajouter vous êtes la bienvenue. De plus, notre association doit être plus visible par des actions concrètes au niveau de nos municipalités (Lac-Sainte-Marie et Bowman) comme en 2014 avec notre collecte de fonds pour l'organisme Contact-femmes-enfants.

En espérant avoir satisfait aux exigences du comité exécutif de notre association, je demeure disponible pour toutes questions ou suggestions.

Pierre-Jean Charlebois (Responsable du dossier environnement 2013-14) 512 Grand-Poisson-Blanc pierre jc@xplornet.com (819) 712-1210